

PUBLICATION de l'examen professionnel pour Naildesigner BF

swissnaildesign.ch
der berufsverband

Fondé sur l'art. 28, alinéa 2 de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002,

l'examen professionnel pour naildesigner avec brevet fédéral

aura lieu en application du règlement d'examen, édition 2011.

Dates des examens : Lundi 16 octobre 2017 (examen écrit)
Vendredi 20 octobre 2017 (examens oral & pratiques)

Lieu : SFK - Schweizer Fachverband für Kosmetik
Haus der Schönheit | Bernstrasse-West 64 | 5034 Suhr

Taxe d'examen : CHF 2'650.00
(Les frais de voyage et de séjour sont à la charge des candidates et candidats)

Les taxes pour l'établissement du brevet et pour l'inscription de son titulaire dans le registre officiel des détenteurs de brevet ainsi qu'une éventuelle contribution pour frais de matériel sont perçues séparément. Ces frais sont à la charge des candidates et candidats.

L'échec à l'examen final ne donne droit à aucun remboursement.

Adresse d'inscription : swissnaildesign.ch | Postfach | 3123 Belp

Délai d'inscription : **19.06.2017** (date du timbre postal)
L'inscription a lieu:
swissnaildesign.ch | Postfach | 3123 Belp
Seuls les dossiers complets et remis dans les délais au swissnaildesign seront examinés.

Le formulaire d'inscription peut être requis par écrit auprès de l'association swissnaildesign ou être téléchargé à partir du site www.swissnaildesign.ch.

Déroulement de l'examen : selon le règlement d'examen et la marche à suivre
(des informations détaillées suivront avec la convocation aux examens)

Organe responsable : brevet|fédéral|beauté

secrétariat de l'examen : **Secrétariat QSK | c/o SFK** | Bernstrasse West 64 | 5024 Suhr